



DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 20 du mois de septembre à 19 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 15**

**Membres votants : 15**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Alexandre TRONCHE, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Emmanuelle DUPUY , Dominique DEVILLERS.

**MEMBRES ABSENTS :** Aucun

**Secrétaire de séance :** Murielle GENTE

**Date de convocation :** 14 septembre 2023

#### DELIBERATION N° 2023.42 Avenant n° 1 maîtrise d'œuvre aménagement rue de la gare et place du jet d'eau et choix consultation travaux

Monsieur le maire expose que le marché de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de la place du jet d'eau et de la rue de la gare a été notifié à l'équipe de maîtrise d'œuvre Saltus et A2i sur la base d'une estimation prévisionnelle de travaux de 390 000.00 € HT.

Les honoraires des BE SALTUS et A2I qui forment l'équipe de maîtrise d'œuvre ont été validés pour un montant de 26 000.00 € HT ce qui constituait une rémunération provisoire.

Conformément au cahier des charges le forfait de rémunération est réputé devenir définitif dès lors que l'Avant -Projet est accepté par le maître d'ouvrage. Le nouveau coût prévisionnel des travaux tel qu'il résulte de l'AVP s'établit à 518 104.30 € HT et se décompose comme suit :